

Parti libéral du Canada

**Rapport financier d'un parti enregistré
31 décembre 2014**



Le 25 juin 2015

Rapport de l'auditeur indépendant

**À l'agent principal du
Parti libéral du Canada**

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit du rapport financier d'un parti enregistré (le « rapport financier ») ci-joint du Parti libéral du Canada, qui comprend : Partie 4 – les états financiers cumulés du Parti libéral du Canada, 31 décembre 2014; Partie 2a – l'état des contributions reçues; Partie 2b – l'état des contributions dirigées reçues et cédées à un candidat à la direction; Partie 2c – l'état des contributions reçues – détail des prêts d'exploitation; Partie 2d – l'état des contributions reçues – contributions retournées aux donateurs ou dont l'agent a disposé en conformité avec la *Loi électorale du Canada*; Partie 2e – l'état des transferts reçus; Partie 2f – sommaire des contributions, prêts et transferts; Partie 3a – l'état des dépenses électorales pour une élection partielle; Partie 3b – l'état des sommes cédées à un candidat, une association de circonscription, un candidat à la direction ou un candidat à l'investiture; Partie 3c – l'état des créances impayées; le tout pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Ce rapport financier a été préparé par l'agent principal du Parti libéral du Canada selon les dispositions en matière d'information financière de l'article 424 de la *Loi électorale du Canada* et le formulaire prescrit par Élections Canada.

Responsabilité de l'agent principal pour le rapport financier

L'agent principal est responsable de la préparation du rapport financier conformément aux dispositions en matière d'information financière de l'article 424 de la *Loi électorale du Canada* et au formulaire prescrit par Élections Canada, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un rapport financier exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le rapport financier, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que le rapport financier ne comporte pas d'anomalies significatives.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
99 Bank Street, Suite 800, Ottawa, Ontario, Canada K1P 1E4
T: +1 613 237 3702, F: +1 613 237 3963



Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans le rapport financier. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que le rapport financier comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle du rapport financier afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'agent principal, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble du rapport financier.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

En raison de la nature particulière des opérations financières des partis politiques enregistrés, il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante, dans le cadre de l'audit, si les contributions et autres produits et charges ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre audit de ces montants s'est limité aux montants comptabilisés dans les écritures comptables du parti enregistré et nous n'avons pu déterminer si certains ajustements auraient dû être apportés aux montants des contributions et autres produits, charges, actifs, passifs et actifs nets.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », le rapport financier pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 a été préparé, dans tous les aspects significatifs, conformément aux dispositions en matière d'information financière de l'article 424 de la *Loi électorale du Canada* et au formulaire prescrit par Élections Canada.

Référentiel comptable et restriction quant à l'utilisation

Nous attirons l'attention du lecteur sur la note annexe du rapport financier, qui décrit le référentiel comptable. Le rapport financier a été préparé pour permettre à l'agent principal du Parti libéral du Canada de se conformer aux exigences de la *Loi électorale du Canada*. En conséquence, il est possible que le rapport financier ne puisse se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement à l'agent principal du Parti libéral du Canada et au Directeur général des élections, et ne doit pas être utilisé par d'autres parties que l'agent principal du Parti libéral du Canada et le Directeur général des élections.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

À notre avis, le rapport financier présente les renseignements contenus dans les écritures comptables sur lesquelles il est fondé, comme l'exige le paragraphe 426 (1) de la *Loi électorale du Canada*.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Parti libéral du Canada

Rapport financier d'un parti enregistré

31 décembre 2014

Le rapport financier d'un parti enregistré a été préparé conformément aux dispositions en matière d'information financière de l'article 424 de la *Loi électorale du Canada* et du formulaire prescrit par Élections Canada.

Le rapport financier a été préparé pour permettre à l'agent principal de se conformer aux exigences de la *Loi électorale du Canada*.

Le rapport financier est destiné uniquement à l'usage de l'agent principal et du Directeur général des élections. En conséquence, le lecteur doit garder à l'esprit qu'il est possible que le rapport financier ne puisse se prêter à un usage autre. La *Loi électorale du Canada* exige que le public puisse avoir accès au rapport financier.

Parti libéral du Canada

**États financiers cumulés
31 décembre 2014**



Le 25 juin 2015

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs du Parti libéral du Canada

Nous avons effectué l'audit des états financiers cumulés ci-joints du Parti libéral du Canada (« le Parti »), qui comprennent l'état cumulé de la situation financière au 31 décembre 2014 et les états cumulés des résultats et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers cumulés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers cumulés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers cumulés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers cumulés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers cumulés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers cumulés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers cumulés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers cumulés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers cumulés.

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
99 Bank Street, Suite 800, Ottawa, Ontario, Canada K1P 1E4
T: +1 613 237 3702, F: +1 613 237 3963*



Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes sans but lucratif, le Parti libéral du Canada tire des revenus d'apports dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces revenus s'est limitée aux montants comptabilisés dans les comptes du Parti. Ainsi, nous n'avons pu déterminer si des redressements auraient dû être apportés au montant des apports, de l'excédent des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles pour les exercices clos le 31 décembre 2014 et le 31 décembre 2013, de l'actif au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013 de même que de l'actif net à l'ouverture et à la clôture des exercices clos les 31 décembre 2014 et 31 décembre 2013. Nous exprimons par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2013, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe « fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers cumulés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière cumulée du Parti au 31 décembre 2014 ainsi que des résultats de ses activités cumulés et de ses flux de trésorerie cumulés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Parti libéral du Canada

État cumulé de la situation financière

Au 31 décembre 2014

	2014 \$	2013 \$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 851 344	4 642 103
Placements (note 3)	4 620 898	4 500 000
Comptes débiteurs	909 955	1 691 584
Remboursements électoraux à recevoir	220 291	153 053
Charges payées d'avance	340 303	252 902
	<u>13 942 791</u>	<u>11 239 642</u>
Immobilisations corporelles (note 4)	<u>596 201</u>	<u>813 675</u>
	<u>14 538 992</u>	<u>12 053 317</u>
Passif		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer (note 7)	4 041 790	2 045 436
Produits reportés	1 204 736	368 831
Incitatif à la location reporté	5 000	20 000
	<u>5 251 526</u>	<u>2 434 267</u>
Produits reportés	<u>203 740</u>	<u>187 273</u>
Incitatif à la location reporté	<u>-</u>	<u>5 000</u>
	<u>203 740</u>	<u>192 273</u>
	<u>5 455 266</u>	<u>2 626 540</u>
Actif net	<u>9 083 726</u>	<u>9 426 777</u>
	<u>14 538 992</u>	<u>12 053 317</u>
Éventualités (note 6)		

Approuvé par le conseil d'administration,

_____, administrateur

_____, administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers cumulés.

Parti libéral du Canada

État cumulé des résultats et de l'évolution de l'actif net
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

	2014	2013
	\$	\$
Produits		
Apports	15 479 599	11 582 085
Allocation gouvernementale	1 774 211	3 193 575
Remboursements électoraux et remises gouvernementales	312 069	84 145
Droits d'adhésion	1 501 834	525 388
Apports dirigés à un candidat à la direction	402 677	2 750 025
Produits liés aux candidats de la direction	796 378	953 794
Congrès et assemblées générales annuelles	475 390	182 115
Autres produits	957 008	228 927
	<hr/>	<hr/>
	21 699 166	19 500 054
Charges		
Publicité – Autre	417 423	103 771
Publicité télévisée	1 026 484	1 536 586
Publicité radiodiffusée	340 883	6 206
Frais et intérêts bancaires	344 896	307 783
Amortissement des immobilisations corporelles	425 393	370 299
Collectes de fonds	2 983 612	1 782 000
Frais de bureau	3 071 754	2 375 043
Sondages	242 932	121 010
Services professionnels	1 814 111	1 253 436
Salaires et avantages sociaux	7 553 214	5 418 496
Frais de déplacement et de réception	1 623 375	1 117 326
Virements	808 210	3 060 060
Congrès	1 389 930	584 383
	<hr/>	<hr/>
	22 042 217	18 036 399
Produits (charges) nets pour l'exercice	(343 051)	1 463 655
Actif net à l'ouverture de l'exercice	<hr/>	<hr/>
	9 426 777	7 963 122
Actif net à la clôture de l'exercice	<hr/>	<hr/>
	9 083 726	9 426 777

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers cumulés.

Parti libéral du Canada
État cumulé des flux de trésorerie
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

	2014	2013
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux		
Activités opérationnelles		
Produits (charges) nets pour l'exercice	(343 051)	1 463 655
Élément hors trésorerie – amortissement des immobilisations corporelles	425 393	370 299
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	<u>3 455 716</u>	<u>(273 782)</u>
	<u>3 538 058</u>	<u>1 560 172</u>
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	(120 898)	(4 500 000)
Achat d'immobilisations corporelles	<u>(207 919)</u>	<u>(308 382)</u>
	<u>(328 817)</u>	<u>(4 808 382)</u>
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour l'exercice	3 209 241	(3 248 210)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	<u>4 642 103</u>	<u>7 890 313</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	<u>7 851 344</u>	<u>4 642 103</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers cumulés.

Parti libéral du Canada

Notes annexes

31 décembre 2014

1 Principales méthodes comptables

Mode de présentation

Le Parti libéral du Canada (le « Parti ») est une fédération constituée de l'Agence libérale fédérale du Canada (l'« agence »), qui englobe les activités de la permanence nationale et d'associations provinciales et territoriales.

Les états financiers ci-joints cumulent la situation financière et les résultats des activités fédérales des organismes suivants :

- l'Agence libérale fédérale du Canada;
- le Parti libéral du Canada (Terre-Neuve-et-Labrador);
- le Parti libéral de la Nouvelle-Écosse;
- l'Association libérale du Nouveau-Brunswick;
- le Parti libéral du Canada (Québec);
- le Parti libéral du Canada (Ontario);
- le Parti libéral du Canada au Manitoba;
- l'Association libérale de la Saskatchewan;
- le Parti libéral du Canada en Alberta;
- le Parti libéral du Canada en Colombie-Britannique; et
- tous les clubs et toutes les commissions connexes.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants des produits et des charges pour chaque période. Les montants réels peuvent différer de ces estimations.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de placements liquides dont la durée à courir à la date d'acquisition est d'au plus 90 jours. Ces placements sont comptabilisés au coût.

Placements

Les placements sont constatés au coût après amortissement. Les produits d'intérêts sont comptabilisés à titre de produits d'intérêts et autres produits à l'état des résultats.

Parti libéral du Canada

Notes annexes

31 décembre 2014

Constatacion des produits

Le Parti utilise la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont reportés et constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits au moment où ils sont reçus.

L'allocation gouvernementale est calculée en fonction du nombre de votes que le Parti a obtenus aux élections générales selon un taux approuvé par vote valide. L'allocation est comptabilisée au moment où elle est reçue ou à recevoir si elle peut être estimée au prix d'un effort raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus sous forme de fournitures et de services, à l'exception du travail bénévole, sont constatés à la juste valeur. Sauf lorsque la *Loi électorale du Canada* l'exige, la valeur du travail bénévole n'est pas constatée dans les états financiers cumulés.

Les frais de participation aux congrès sont comptabilisés au cours de l'exercice auquel ils se rapportent.

Les frais de participation aux assemblées générales annuelles sont constatés à titre de produits au moment où ils sont reçus par le Parti.

Les droits d'adhésion sont comptabilisés au cours de l'exercice auquel ils se rapportent. Les droits d'adhésion recouverts d'avance sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice auquel ils se rapportent.

Les remboursements électoraux sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les élections ont lieu si le montant à recevoir peut être déterminé et que son recouvrement est raisonnablement assuré. La demande de remboursement électoral soumise par le Parti est établie selon l'interprétation que fait la direction des règlements d'application pertinents de la *Loi électorale du Canada*. Les montants réclamés doivent être vérifiés et acceptés par Élections Canada avant qu'ils puissent être recouverts.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont initialement inscrites au coût et amorties selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative comme suit.

Bâtiments	20 ans
Matériel d'imprimerie	5 ans
Mobilier et agencements	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Améliorations locatives	Durée restante du bail

Parti libéral du Canada

Notes annexes

31 décembre 2014

2 Lignes de crédit

Le Parti a des lignes de crédit totalisant 3 500 000 \$, lesquelles portent intérêt à un taux annuel correspondant au taux préférentiel des banques. Au 31 décembre 2014, le Parti n'avait prélevé aucun montant (néant au 31 décembre 2013) sur ces facilités.

Les lignes de crédit sont garanties par une sûreté générale grevant les actifs d'une valeur comptable de 9 083 726 \$ (9 426 777 \$ en 2013) du Parti.

3 Placements

Les placements se composent de certificats de placement garanti portant intérêt à taux fixes s'échelonnant entre 1,25 % et 1,70 %, échéant entre 2015 et 2016.

4 Immobilisations corporelles

			2014	2013
	Coût	Amortissement	Montant net	Montant net
	\$	cumulé	\$	\$
		\$		
Bâtiments	197 653	87 225	110 428	117 962
Matériel d'imprimerie	339 665	326 768	12 897	16 786
Mobilier et agencements	637 938	442 792	195 146	195 667
Matériel informatique	829 621	629 886	199 735	170 756
Améliorations locatives	898 915	820 920	77 995	312 504
	2 903 792	2 307 591	596 201	813 675

Le coût et l'amortissement cumulé se sont établis respectivement à 2 903 792 \$ et 2 307 591 \$ au 31 décembre 2013.

Parti libéral du Canada

Notes annexes

31 décembre 2014

5 Engagements locatifs

Les paiements minimaux futurs exigibles en vertu des contrats de location-exploitation visant des locaux et du matériel de bureau s'établissent comme suit :

	\$
Exercices prenant fin les 31 décembre 2015	818 888
2016	690 475
2017	659 957
2018	574 795
2019	574 795
Par la suite	1 580 687

6 Éventualités

Des représentants du Parti ont fait l'objet d'une poursuite, qui ne vise pas le Parti lui-même. Le Parti paie les coûts liés à leur défense. La direction est d'avis qu'une estimation du passif éventuel, le cas échéant, ne peut être raisonnablement déterminée à l'heure actuelle.

7 Remises gouvernementales

Les remises gouvernementales comprises dans les comptes créditeurs et les charges à payer s'élevaient à néant (néant en 2013).